Date de mise en ligne : 1er avril 2026

MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

EXTRAIT D'ARRETE PORTANT REFUS
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 26 00045 du**
Transmise en Préfecture le

Une autorisation de déclaration préalable a été **REFUSEE** à
Domicilié (e) 36 Boulevard Dupleix
29000 Quimper

En vue de la réalisation : Le projet porte sur l'installation de 10 panneaux photovoltaïques noires mates en INTÉGRATION a la toiture sud du bâtiment pour une surface de 23,1 m² puissance 5 kwc
Dimensions des panneaux: 1,1m x 2,1m x 0,35 m
Hauteur maximum de saillie entre la toiture et les panneaux: 12,3 cm
L'électricité sera auto-consommé, et le surplus (~30%) revendu a ENEDIS.
Le projet ne crée pas de construction et ne modifie pas le volume d_une construction existante ou le profil du
terrain.
Sur un terrain sis 6 Rue Ernest Renan
Cadastré AH759

Villeneuve-Saint-Georges, le 31 MARS 2026

Madame Le Maire
Conseillère Départementale
[illegible] NIASME

MAIRIE DE VILLENEUVE-ST-GEORGES (94) DAUP

_____

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné …… ……. Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage **de refus** d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 26 00045** du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,